

DÉCLARATION DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

*Articles L.561-2-2, R.561-1 et suivants du Code monétaire et financier
(À déposer au Registre du Commerce et des Sociétés lors de l'immatriculation)*

I. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Dénomination sociale	EURL « LE MARIALE »
Forme juridique	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)
Siège social	186 rue des îlets, 97230 SAINTE-MARIE (Martinique)
Capital social	500 euros
Numéro SIREN (à compléter)	___-___-___

II. IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF

En application des articles L.561-2-2 et R.561-1 et suivants du Code monétaire et financier, constitue un bénéficiaire effectif toute personne physique qui, en dernier lieu, possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote d'une société, ou exerce, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de direction ou de gestion de celle-ci.

Au titre de la présente déclaration, le bénéficiaire effectif de l'EURL LE MARIALE est identifié comme suit :

Nom de famille	BRIANTO
Prénom(s)	Marie-Alberte
Date de naissance	15 novembre 1981
Lieu de naissance	LA TRINITÉ (Martinique – 972)
Nationalité	Française